



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 4-6

4^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 13 Décembre 2018

16:30 à 18:30

Université de Silésie – Katowice - Pologne

Feuille de route pour 2019 et perspectives à long terme

Dans le prolongement des actions menées en 2018 par le Secrétariat exécutif de l'Initiative, il est proposé que les activités suivantes soient entreprises au cours de l'année 2019. Certaines perspectives à long terme sont également incluses.

1) Poursuite des travaux du Comité scientifique et technique

a) Orientations de recherche et coopération scientifique

- Avec le soutien des partenaires du Collège "Institutions de recherche et d'enseignement" et en collaboration avec CIRCASA, **poursuivre l'inventaire précis des actions de recherche actuellement menées** en matière de séquestration du carbone dans les sols et des résultats disponibles, pour avoir une vision globale des lacunes et des besoins de recherche ;
- Suivre et renforcer la collaboration avec des projets tels que CIRCASA, SOCa, le réseau CaSA et d'autres programmes, initiatives et projets collectifs de coopération scientifique dans le domaine de la séquestration du carbone des sols, afin d'avoir une **vision globale de "qui fait quoi et où", à établir une cartographie thématique et géographique de ces partenariats** (document de synthèse et cartographie à afficher sur le site Web de l'Initiative et sur la plate-forme collaborative) ;
- Accroître le travail en collaboration avec les partenaires, en particulier CIRCASA, sur la **cartographie des « points chauds »** où le potentiel de séquestration du carbone dans le sol est le plus élevé ou la perte de carbone du sol est la plus urgente à prendre en compte.

b) Evaluation des projets

- Sur la base de la procédure et des documents élaborées et testées par le CST en 2018, **lancer un appel international à projets** qui seront évalués avec l'aide du Comité scientifique et technique et du Secrétariat exécutif. Tous les projets évalués positivement seront proposés aux bailleurs de fonds.
- Poursuite de l'élaboration de **spécifications pour l'élaboration d'un outil ou développement ultérieur adaptatif d'un outil existant** pour faciliter l'auto-évaluation par les porteurs de projets avant examen par le CST et faciliter l'évaluation par le biais du CST.
- Lancement d'un travail avec les agences de financement, les donateurs et les organisations travaillant sur l'assurance de la qualité, sur les marchés volontaires du carbone afin **d'intégrer le carbone dans les sols dans les systèmes existants d'évaluation et de certification des projets.**

c) Autres travaux

- Poursuite de la production de documents de **synthèse sur les aspects scientifiques de l'initiative « 4 pour 1000 »** ;
- **Poursuite de la contribution active à l'élaboration de documents concernant la mise en œuvre ou l'élaboration** avec la participation des acteurs de terrain (agriculteurs, forestiers, etc.) **de bonnes pratiques** permettant d'augmenter la quantité de carbone stockée dans les sols, conformément aux objectifs de l'initiative « 4 pour 1000 » ;
- Contribution active à la **rédaction d'un ouvrage global sur l'initiative « 4 pour 1000 »**.
- Initiation des **discussions sur l'harmonisation et la normalisation de la mesure, de la surveillance, du reporting et de la vérification du carbone du sol**, en collaboration avec le Réseau mondial de laboratoires d'analyse des sols du Partenariat mondial sur les sols (GSP) et les organismes nationaux de normalisation de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). En outre, promotion du partage des connaissances et la cocréation par le biais d'études de cas nationales sur la notification améliorée et harmonisée du carbone des sols, au titre des trois conventions de Rio, conformément à la planification et à la gestion nationales des ressources naturelles.

1) Poursuite des travaux sur la plateforme collaborative et son fonctionnement

Après son lancement officiel et son ouverture effective le 12 septembre 2018, la plateforme collaborative devra être animée par des partenaires avec l'aide du Secrétariat exécutif (personnel informatique à recruter) pour répondre aux attentes des utilisateurs.

La plateforme sera développée selon les axes suivants :

a) Identification de tous les partenaires de l'initiative

Tous les **partenaires** de l'Initiative devront disposer **d'une fiche descriptive décrivant ses activités et ses intérêts** afin de permettre la mise en réseau la plus efficace possible. Les posters ayant été préparés pour les réunions du Consortium à Montpellier (juin 2017), à Bonn (novembre 2017) et à Katowice (décembre 2018) seront utilisées pour alimenter ces fiches avec l'aide des partenaires eux-mêmes.

b) Cartes avec la localisation géographique des membres et des partenaires

Un outil de cartographie accessible à partir du site Web de l'Initiative sera mis en place pour localiser facilement les partenaires et les membres de l'Initiative et permettre le contact entre partenaires voisins.

c) Mise en place d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques

L'objectif sera d'établir **l'inventaire le plus exhaustif des pratiques agricoles et forestières existantes dans le monde**, conformément aux objectifs de l'Initiative « 4 pour 1000 ». Une fiche descriptive normalisée inspirée des travaux élaborés en collaboration avec le GSP à la suite du GSOC 2017 ou de WOCAT sera développée, comprenant une description précise de la pratique (y compris des tutoriels), de ses bases conceptuelles (expérience sur le terrain ou scientifique), des résultats obtenus et des zones concernées.

À terme, l'objectif sera de mettre en place et de suivre une **base de données numérique sur les bonnes pratiques** selon les zones agro-climatiques du monde, en étroite collaboration avec les bases de données existantes (WOCAT et FAO par exemple) et les parties prenantes actives dans ce secteur.

d) Développement du travail dans chaque collège

Sur la base des travaux des précédentes réunions du Forum, au sein de chaque collège du Forum, et sous réserve de validation par les acteurs concernés, **une liste des réflexions et actions à mener** pour la préparation des prochaines réunions du Forum sera établie et un responsable de l'animation de ces réflexions sera identifié.

e) Création du groupe des « Amis du 4 pour 1000 »

Création du groupe des « Amis du 4 pour 1000 » **en ouvrant la plateforme collaborative aux acteurs sur le terrain, y compris les agriculteurs et les personnes qui soutiennent l'initiative**, qui peuvent relayer l'information et devenir de véritables ambassadeurs grâce à l'animation du groupe, à la création de sujets clés sur le forum, le développement d'une base de données d'informations accessible à tous.

3) Travail spécifique à faire avec des bailleurs de fonds publics et privés

Pour accélérer l'implication des donateurs, il est impératif que l'Initiative agisse en faveur de la mobilisation la plus large possible de fonds publics et privés afin de soutenir les actions mises en œuvre par les porteurs de projets sur le terrain. À cet égard, il sera nécessaire de mener les actions suivantes, dans la continuité des travaux effectués en 2018.

a) Engagement des bailleurs de fonds et partenariats

Bien qu'un nombre croissant de donateurs soit au courant de l'Initiative et de ses objectifs, **la poursuite de la campagne de sensibilisation des bailleurs de fonds et de collecte de fonds lancée en 2018** est essentielle pour accélérer la collecte de fonds durable pour des projets sur le terrain. Au-delà, une attention particulière devrait être accordée aux attentes de ces bailleurs de fonds en termes d'indicateurs d'évaluation et de projets.

L'établissement d'un réseau de partenariats est l'un des principaux moyens d'entrer dans des mécanismes de financement très complexes et différents d'une organisation à l'autre. Les alliances avec les 2ème et/ou 3èmes parties sont stratégiques pour tirer parti d'expériences communes clés et constituent également le moyen d'impliquer le pays bénéficiaire.

En règle générale, et dans la mesure du possible, les donateurs deviendront des partenaires de l'Initiative « 4 pour 1000 ».

b) Recherche de financement pour le Secrétariat Exécutif de l'initiative

L'animation du Secrétariat Exécutif est vitale pour l'Initiative et n'est possible que grâce à l'allocation de fonds pour ses activités quotidiennes. Au-delà du soutien des membres et partenaires de l'Initiative, **le soutien de fondations internationales sera sollicité pour sécuriser et pérenniser cette opération** d'année en année.

Le poste de mobilisation des ressources est essentiel pour soutenir le Secrétariat Exécutif dans ces tâches spécifiques. Sinon, le Secrétariat Exécutif ne dispose pas de ressources suffisantes pour obtenir un financement.

Les membres du Consortium seront encouragés à envisager une contribution multipartite pour assurer la création de ce poste. Le coût total de ce poste pourrait être divisé de manière égale entre un nombre défini de membres.

c) Travailler sur la prise en compte de la finance verte et de l'Initiative sur les marchés du carbone

L'inclusion du carbone du sol dans les marchés du carbone (compensation) constitue une source potentielle de financement pour les acteurs « 4 pour 1000 » sur le terrain. Un travail de réflexion basé sur l'existant sera mené pour envisager la possibilité d'accéder à de tels mécanismes de financement, dans la continuité du premier travail réalisé en 2018.

d) Exploration des possibilités et de l'utilité de la création d'une fondation

L'initiative « 4 pour 1000 » n'a pas pour but de gérer un financement ni des fonds pour l'élaboration de pratiques, de projets ou de politiques permettant d'atteindre ses objectifs. Mais dans le contexte des deux premiers points [a) et b)], et afin d'identifier un moyen pour l'Initiative « 4 pour 1000 » d'avoir une plus grande autonomie pour obtenir certains moyens de travail, **une étude sur la possibilité et l'utilité de la création d'une fondation sera lancée.**

4) Établissement d'un niveau régional au sein de l'initiative

Les partenaires et les membres ont un intérêt particulier dans la région dans laquelle ils se trouvent. En travaillant avec les relais locaux qu'ils constituent, des actions possibles spécifiques à une région peuvent être identifiées.

a) Promotion de l'initiative

Avec le soutien du Secrétariat Exécutif, **chaque partenaire et membre peut promouvoir l'Initiative et créer un point de recrutement** autour de celle-ci. Le processus et les documents nécessaires sont en ligne sur le site Web de l'Initiative. Une action proactive de tous peut considérablement augmenter son impact global.

b) Organisation de réunions au niveau régional

Au niveau des grandes régions (Amérique du Nord, centrale et du Sud, Afrique subsaharienne, Afrique centrale et australe, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Europe, Asie centrale, Sud-Est, Océanie, etc.), l'échange d'expériences, des projets et des connaissances pourraient être promus par l'organisation de forums régionaux. Des synergies pourraient être trouvées avec les réseaux régionaux existants (par exemple, les partenariats régionaux sur les sols du GSP) pour organiser de tels rassemblements.

L'identification de relais locaux volontaires parmi les partenaires et les membres de l'Initiative pourrait être un point de départ pour cette organisation locale. L'objectif serait d'organiser des forums régionaux tous les deux ou trois ans, comme ce fut le cas à Johannesburg pour le continent africain en octobre 2018.

En 2019, les priorités pourraient être l'organisation d'une telle réunion en Asie, en Amérique latine et dans la région méditerranéenne. En outre, un partenariat avec de grandes réunions régionales déjà planifiées, telles que la Semaine mondiale des sols en mai 2019, la Conférence Eurosoil 2020 ou les événements organisés autour du Forum mondial sur les paysages, devrait être poursuivi.

5) Contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols

Parmi les autres initiatives, programmes et partenariats, citons la promotion de la séquestration du carbone dans les sols. Il est impératif, dans la poursuite des travaux effectués

en 2018, de ne pas faire double emploi avec leurs actions respectives, **de créer des synergies pour participer et contribuer aux échanges croisés.**

- Participation à des réunions, colloques et autres conférences sur ce sujet (le ciblage devrait être fait pour éviter toute dispersion, ainsi que l'établissement d'un calendrier) ;
- Ouvrir les réunions du forum de l'initiative à d'autres acteurs souhaitant rejoindre l'initiative « 4 pour 1000 » ;
- Aborder la question des échanges et des synergies à mettre en place lors des autres réunions statutaires de l'Initiative (Forum, Consortium et CST).
- Promouvoir une vision harmonisée des différentes agences des Nations Unies (FAO, PNUD, PNUE, FIDA, etc.) et des trois conventions de Rio (CCNULCC, CNULCD, et CBD) sur le thème de la séquestration du carbone dans les sols.

6) Communication

Dans la lignée des actions lancées ou poursuivies en 2018 :

a) Développement et animation du groupe de correspondants régionaux

Ce sont **les relais et ambassadeurs locaux du « 4 pour 1000 »**, basés dans de grandes régions, et leurs rôles sont essentiels et multiples:

- Assurer une veille (stratégique, sectorielle, scientifique, économique ...)
- Identifier des partenaires potentiels (centres de recherche, entreprises, institutions...)
- Encourager à soutenir l'Initiative « 4 pour 1000 »
- Informer et guider les différents partenaires potentiels et porteurs de projets
- Recevoir des demandes et des informations
- Proposer des idées, des actions, des sujets, des événements ...
- informer le Secrétariat Exécutif et/ou les personnes concernées

b) Le site de l'initiative « 4 pour 1000 »

Le site Web doit être entretenu en permanence, ce qui signifie écrire ou réécrire le contenu en français, en anglais et traduire en espagnol, mais aussi augmenter la quantité et la qualité des informations en ligne, etc. Recherche permanente d'informations et contact avec les personnes-ressources sont également indispensables à l'enrichissement du site Web.

Développer une veille médiatique française, anglaise et espagnole et des nouvelles relatives au « 4 pour 1000 », et mettre à jour les informations disponibles sur le site web.

c) Lettre d'information « 4 pour 1000 »

Poursuite de la publication de la lettre d'information en français et en anglais et lancement, selon les moyens disponibles, de la lettre d'information en espagnol. Développement des relations avec les « Ambassadeurs » régionaux afin d'accroître la quantité d'informations et d'actualités provenant de différentes régions du monde.

Travaux possibles sur le graphisme de la lettre d'information (en fonction des moyens disponibles)

d) Développement des relations de presse

Des contacts réguliers avec les médias et les journalistes sont indispensables à la sensibilisation générale à l'Initiative. Le développement de la relation presse sera facilité par les éléments suivants :

- Création et rédaction d'un dossier de presse
- Rédaction et envoi de communiqués de presse
- Identification des actions sur le terrain et des personnes capables de réagir selon différents angles de traitement
- Identification de thèmes « clé en main » (angle, images, interlocuteurs)
- Créer des messages clés
- Mise à jour de la base de données sur les médias francophones
- Relations avec les journalistes

e) Présence de l'Initiative « 4 pour 1000 » sur les réseaux sociaux

Il est essentiel **d'intégrer la présence de l'Initiative sur les réseaux sociaux** dans un plan d'action mondial pour assurer notamment la cohérence et la synergie des différents messages et informations.

- LinkedIn: développer la page créée
- Création d'une page Facebook pour toucher un public plus large
- Twitter et Instagram dans un deuxième temps

Possibilité de créer des événements en ligne :

- Chat
- Vidéo conférences.